

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-CF938

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Environnement et prospective de la politique de défense	0	3 000 000
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
Préparer l'après-pétrole ( <i>ligne nouvelle</i> )	3 000 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

---

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés du groupe La France insoumise proposent de ponctionner 3 000 000 € d'AE et CP à l'action 7 « Prospective de défense » du programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense » pour créer un programme « Préparer l'après-pétrole ». Les auteurs espèrent que le Gouvernement retiendra l'amendement, et l'invitent à lever le gage.

En 2020, le ministère des Armées a publié un document pour une « Stratégie énergétique de défense », censé passer en revue les différents enjeux de défense liés à la transition énergétique et les adaptations à apporter à notre modèle d'armées et nos moyens opérationnels. Depuis, la réflexion semble au point mort. La « stratégie Défense durable » présentée en 2024 est beaucoup trop restreinte. Le Projet Annuel de Performance (PAP) 2026 est à l'image de cette ambition, notamment dans ses indicateurs. Ainsi de celui indiquant le taux de « verdissement » du parc des véhicules civils du ministère. L'indicateur est consternant ; les cibles qu'il fixe pour 2026 et 2027 (15 % du parc électrifié en 2026 et 16 % l'année suivante) le sont encore davantage.

La question de la bifurcation énergétique et écologique est pourtant structurante pour toutes les activités humaines. Les armées n'y échapperont pas. D'ores et déjà, même sur le territoire national, nous nous interrogeons sur la localisation des garnisons et la transition énergétique à mener dans les infrastructures militaires, pour mieux absorber les effets du changement climatique. Nous nous interrogeons aussi sur la pérennité du moteur thermique, alors que l'UE prévoit d'en interdire la vente à partir de 2035. Certes, une exemption pour les moyens militaires terrestres est imaginable, pour des raisons d'efficacité opérationnelle. Toutefois, dès lors que les principaux constructeurs ne produiront plus de véhicules thermiques, aucun n'acceptera de continuer à en produire pour le micromarché que constitue le besoin militaire. Nous serons obligés d'évoluer. Mieux vaut anticiper que subir.

L'on ne saurait mieux dire ; aussi, suivant ce précepte, le groupe de la France insoumise propose la création d'un programme « Préparer l'après pétrole ». Celui-ci engagera donc le ministère à travailler de manière concrète sur la question et à anticiper cette rupture majeure du 21<sup>ème</sup> siècle, qui permettra à notre armée de maintenir sa crédibilité.